



LEGISLATION

Prenez la route, l'esprit tranquille avec KYMCO



Type : Quadricycles légers (quads)

Cylindrée : < 50 cc

Vitesse MAX. : 45 km/h

Puissance MAX. : -----

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 16 ans + BSR (si date de naissance postérieure au 31-12-1987)

Type : Quadricycles lourds (quads) ET SSV (Quadricycles lourds) (quads)

Cylindrée : Sans limite

Vitesse MAX. : Sans limite

Puissance MAX. : 15 Kw

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 16 ans A1/B1 - 18 ans A/B

Type : Scooters < 50 cc

Cylindrée : < 50 cc

Vitesse MAX. : 45 km/h

Puissance MAX. : -----

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 14 ans + BSR (si date de naissance postérieure au 31-12-1987)

Type : Scooters cylindrée comprise entre 50 & 125 cc

Cylindrée : < 125 cc

Vitesse MAX. : Sans limite

Puissance MAX. : 11 Kw

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 18 ans Permis B de plus de 2 ans. Plus formation si date du Permis B postérieure au 01-01-2007 18 ans - Permis A ou 16 ans Permis A1

Type : Scooters > 125 cc

Cylindrée : > 125 cc

Vitesse MAX. : Sans limite

Puissance MAX. : Sans limite

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : Permis A avec puissance limitée à 25 Kw (si moins de 2 ans de permis ou si âge <21 ans)

NB. Tout véhicule terrestre à moteur doit être assuré.

Informations non contractuelles sujettes à évolution.

Source: www.legifrance.gouv.fr



Voir conditions en Magasins. KYMCO Assistance-Dépannage et KYMCO Assurance, valables uniquement pour la France Métropolitaine. KYMCO Financement, valable uniquement pour la Belgique.



Qui mieux que Kymco ?



LEGISLATION

Prenez la route, l'esprit tranquille avec KYMCO



Type : Quadricycles légers (quads)

Cylindrée : < 50 cc

Vitesse MAX. : 45 km/h

Puissance MAX. : -----

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 16 ans + Permis A3

Type : Quadricycles lourds (quads) ET SSV (Quadricycles lourds) (quads)

Cylindrée : Sans limite

Vitesse MAX. : Sans limite

Puissance MAX. : 15 Kw

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 18 ans permis B

Type : Scooters < 50 cc

Cylindrée : < 50 cc

Vitesse MAX. : 45 km/h OU 25 km/h

Puissance MAX. : -----

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 16 ans + permis A3 - 25 km/h pas de permis

Type : Scooters cylindrée comprise entre 50 & 125 cc

Cylindrée : < 125 cc

Vitesse MAX. : Sans limite

Puissance MAX. : 11 Kw

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : 18 ans Permis B de plus de 2 ans OU permis A3

Type : Scooters > 125 cc

Cylindrée : > 125 cc

Vitesse MAX. : Sans limite

Puissance MAX. : Sans limite

Immatriculation : OUI

Age requis/Permis requis : Permis A avec puissance limitée à 25 Kw (si moins de 2 ans de permis ou si âge <21 ans)

NB. Tout véhicule terrestre à moteur doit être assuré.

Informations non contractuelles sujettes à évolution.

Source: www.legifrance.gouv.fr



Voir conditions en Magasins. KYMCO Assistance-Dépannage et KYMCO Assurance, valables uniquement pour la France Métropolitaine. KYMCO Financement, valable uniquement pour la Belgique.



Qui mieux que Kymco ?